



LE PAYS HORLOGER

PETR DU PAYS HORLOGER

- ZA du Bas de la Chaux - 16 Rue des Dolines -
BP 13100
25503 Morteau Cedex

COMITÉ DU PETR

Réunion du lundi 08 octobre 2018 à Morteau

- Compte-rendu -

Présents :

- Mesdames Maryse Mainier, Catherine Rognon, Christelle Vuillemin.
- Messieurs Jean-Marie Binétruy, Cédric Bôle, Jean-Pierre Frigo, Denis Nappez, Denis Leroux, Gilles Robert, Bruno Todeschini, Pierre Vaufrey, Pierre Vuillemin.

Absents excusés :

- Mesdames Nathalie Pepe-Aubry, Dominique Mollier.
- Messieurs Patrick Bertin, Serge Cagnon, Fabien Cartier, Samuel Houser, Patrick Laithier, Régis Ligier, Roland Martin, Anthony Mérique, Paul Moureaux, Serge Orny, Pierre-Jean Wycart.

Monsieur Patrick Laithier donne procuration à Monsieur Jean-Pierre Frigo.

Madame Dominique Mollier donne procuration à Madame Catherine Rognon.

Observateurs :

- Représentants communes associées au projet de PNR : Messieurs Charles Schelle, Anthony Cuenot et Bernard Jacquet représente Jacques De Gribaldi. (Excusés : Messieurs François Cucherousset et Jacques De Gribaldi)
- Madame Marie-Laure Carette.
- Messieurs Maxime Delavelle et Yannick Nancy.

Monsieur le Président constatant l'absence de quorum ne peut ouvrir la séance. Il remercie Monsieur Bôle pour son accueil au sein de la commune de Morteau.

Le comité ne pouvant valablement délibérer sera reconvoqué le 24 octobre à 19h.

M le Président aborde avec les membres présents divers points d'actualité.

➤ RETOUR SUR LES VISITES CNPN ET FEDERATION DES PNR

Cf. pochettes

M le Président présente le compte-rendu des visites qui a été diffusé aux membres de l'assemblée. Il en ressort que le territoire mérite un PNR et le projet de charte sur le fond répond globalement aux attentes, mais il convient de retravailler la forme pour arriver aux standards attendus par les instances nationales.

L'obtention de l'avis intermédiaire est repoussée à janvier mais avec de plus grandes chances que cela aboutisse dans de bonnes conditions grâce à l'assistance mise en place par la fédération des PNR et prochainement par le CNPN.

Ce qu'il faut retravailler en particulier :

- Clarifier le projet de gouvernance du futur PNR en donnant les grandes lignes de la place de chacun dans le futur syndicat mixte de Parc ainsi que sa place vis-à-vis des autres collectivités.
- Intégrer mieux « le vivant » dans toute la charte afin de mettre la biodiversité en fil rouge des actions
- Afficher une politique sur les aires protégées qui sont jugées peu nombreuses sur le territoire
- Intégrer la TVB dans les documents afin d'améliorer la prise en compte de ces enjeux sur le territoire
- Préciser les formulations dans le volet urbanisme afin de rendre plus lisibles les mesures proposées
- Revoir le plan de parc pour le rendre moins descriptif et plus opérationnel et adapter l'échelle pour augmenter la précision du document.
- Règlements de publicités et circulation des véhicules à moteur : améliorer le zonage
- Travail de synthèse afin d'équilibrer mieux les différentes fiches
- Indiquer la posture du PNR en matière de développement éolien sur le territoire
- Reformuler l'introduction afin de la rendre plus opérationnelle

Afin de conserver l'objectif de présenter ce dossier au CNPN en janvier, le rétroplanning est le suivant :

- 14 décembre : Transmission du document
- 6 décembre : Comité syndical
- 29 novembre : Comité de pilotage
- 16 novembre : Séminaire de relecture puis 23 et 24 novembre : Suite du séminaire de relecture (si besoin)

Accompagnement

Travail en groupe des élus référents avec les techniciens du Pays en fonction des thématiques

Aides extérieures :

- Sollicitation d'un conseil à la rédaction : personne ressource à solliciter
- Reprise complète du plan de Parc : mission à confier à l'AUDAB

Les montants de ces interventions sont en cours de chiffrage, la région peut nous accorder une aide pour ces opérations. Maximum de 12 000 € à 70%. La demande est à faire rapidement auprès du conseil régional.

Monsieur Frigo précise que les 2 rapporteurs du CNPN ont développé une approche assez différente, l'un est très précis dans l'action et l'autre cherchait à vérifier la volonté du territoire.

➤ DIVERS

• Réunions de septembre

- 10 au 12/09 : Visites des instances nationales dans le cadre du projet de PNR
- 13/9 : Commission locale Doubs avec l'APNRD, il y a été en particulier abordé la question de l'arasement du Theusseret
- 18/9 : Groupe d'accompagnement candidature des « savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art » au patrimoine mondial culturel immatériel de l'UNESCO
- 19/9 : Signature du GET avec la CCI, chaque communauté de communes peut faire appel aux services de la CCI.
- 20/9 : Réunion CTJ tourisme au Gardot sur le développement touristique transfrontalier
- 25 au 28/9 : Salon Micronora, le stand Pays Horloger/Luxe&Tech était situé au cœur du collectif des entreprises du Pays Horloger. Le salon 2018 a été une édition qui marque un dynamisme retrouvé de la filière.
- 28/9 : Comité stratégique transfrontalier avec le PNR du Doubs qui a permis de faire le point sur nos actions communes à venir.
- 29/9 : Lecture de paysage au Russey dans le cadre des entrées de bourgs.
- 3/10 : ArcJurassien.fr : préparation du bureau élargi de la CTJ.
- 5/10 : Signature du Contrat local de santé
- 8/10 : ASTUS Elaboration des scénarios pour une mobilité durable en Pays Horloger

• Réunions à venir.

- 10-11/10 Congrès des PNR dans le PNR du Pilat
- 20/10 Lecture de paysages Maïche

Programme concentré sur l'élaboration de la charte.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 24 octobre 2018 à 19h00 à Damprichard

Le Président
Denis Leroux



Une copie de ce compte-rendu est disponible sur <http://www.pays-horloger.fr>